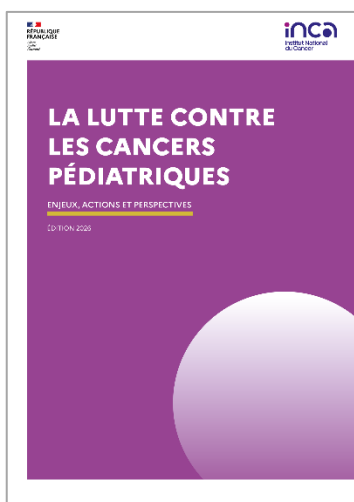


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 17 septembre 2026

Investir massivement dans la recherche pour changer la donne : l'Institut national du cancer publie l'édition 2026 du rapport sur la lutte contre les cancers de l'enfant



Pour la 6^e année consécutive, [l'Institut national du cancer publie le rapport annuel](#) sur les enjeux, actions et perspectives de la lutte contre les cancers pédiatriques. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la [loi du 8 mars 2019](#) visant à renforcer la prise en charge de ces cancers par la recherche, le soutien aux aidants familiaux, la formation des professionnels et le droit à l'oubli.

Cette édition présente les actions mises en œuvre par l'Institut et ses partenaires depuis 2019. Elle est enrichie par celles poursuivies en 2025 et engagées au premier semestre 2026. L'ensemble de ces actions est guidé par un objectif unique : faire reculer les cancers des enfants, des adolescents et jeunes adultes (AJA) dans notre pays.

Chaque année en France 1847 nouveaux cas sont détectés chez les enfants de 0 à 14 ans et 450 nouveaux cas par an chez les adolescents de 15 à 17 ans (période 2014-2023). La survie 5 ans après le diagnostic a augmenté sur l'ensemble des tranches d'âge. Ainsi, pour les enfants de 0 à 14 ans, diagnostiqués entre 2000 et 2016, elle est passée de 81 % à 85 % entre les périodes 2000-2004 et 2010-2016. Pour les 14-24 ans, pour lesquels le diagnostic a été posé entre 2000 et 2015, ce taux a progressé de + 6,2 % entre la période 2000-2007 et la période 2008-2015 où elle atteint 88 %. Les cancers, chez les 2-17 ans, demeurent cependant la 2^e cause de mortalité derrière les causes externes (accidents...).

Si les cancers de l'enfant sont rares comparativement aux cancers de l'adulte, l'impact sur les parcours de vie et les enjeux scientifiques et humains que ces cancers soulèvent sont très sensibles. Ce rapport précise les avancées obtenues ainsi que les projets scientifiques engagés en la matière. Quelques exemples sont présentés ici.

PLUS DE 95 MILLIONS D'EUROS DÉDIÉS À LA RECHERCHE EN ONCOPÉDIATRIE ENTRE 2021 ET 2025

Les financements alloués à la recherche sur les cancers pédiatriques dans les dernières années reposent sur trois types de financements : des financements spécifiques dédiés, instaurés depuis 2019, des financements exceptionnels en 2023 et 2024, et des financements récurrents sur projets intégrés aux programmes nationaux de recherche en cancérologie. Ensemble, ils permettent d'assurer la continuité des actions tout en soutenant des projets innovants et structurants.

1. Les *financements dédiés* intègrent les **5 millions d'euros attribués chaque année** depuis 2019 par le ministère chargé de la recherche, pour **soutenir la recherche fondamentale** sur les cancers de l'enfant. Il a permis de soutenir de nombreux projets structurants (4 fédérations pour le partage des données à l'échelle nationale et 1 consortium de 11 équipes sur les causes et origines des cancers pédiatriques) ou encore des projets de ruptures innovants (29 projets financés au travers de 5 éditions de l'appel à projets High Risk-High Gain).
2. À cela s'ajoutent des *financements exceptionnels* (20M€ en 2023 puis 10M€ en 2024) qui ont permis de **soutenir** la labellisation de [4 centres de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique](#), l'octroi de chaires en onco-pédiatrie soutenues par l'Inserm, ainsi que le co-financement d'un projet pédiatrique (KODAC) dans le cadre du Cancer Grand Challenges.
3. Les *financements récurrents* concernent ceux attribués dans le cadre des appels à projets coordonnés par l'Institut national du cancer (PLBIO, PRTK, PHRC-K...) et l'Institut thématique cancer de l'Inserm. En 2025, parmi ces programmes, la pédiatrie représente environ 15 % du budget total avec 18 projets financés. Il est en augmentation depuis 2021, date à laquelle ce taux était de 8,4 % avec 11 projets soutenus.

Depuis le début de la stratégie décennale de lutte contre les cancers en 2021, ce sont **plus de 95 millions d'euros qui ont été attribués aux actions de recherche contre les cancers des enfants, adolescents et jeunes adultes**. Ces actions ont pour objectifs de comprendre les causes de ces cancers, qui constituent des maladies rares, d'identifier de nouvelles pistes de traitement particulièrement pour les cancers de l'enfant réfractaires aux traitements existants, de favoriser l'accès des enfants aux médicaments innovants et de réduire les séquelles à long terme.

UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACTIONS DÉDIÉ AUX AJA DANS LE CADRE DE LA SECONDE FEUILLE DE ROUTE DE LA STRATÉGIE DÉCENNALE

Pour la feuille de route 2026-2030 de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, l'engagement des ministères de la santé et de la recherche est de consacrer chaque année **20 millions d'euros en matière de recherche oncopédiatrique**.

Les jeunes sont l'un des 5 publics prioritaires de la stratégie décennale de lutte contre les cancers. Le 7 juillet dernier, l'INCa a présenté le programme d'actions « **Agir pour et avec les jeunes face au cancer** ». Il investit d'une part dans la prévention dès le plus jeune âge pour limiter les risques de cancer à l'âge adulte et d'autre part dans l'amélioration de la qualité des prises en soins et de l'accompagnement des enfants et des adolescents et jeunes adultes atteints d'un cancer.

Les axes développés s'appuient sur les enseignements d'un état des lieux des soins et de l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes (AJA) que l'Institut a réalisé en lien avec l'ensemble des acteurs.

Accéder au :

- [Programme d'actions « Agir pour et avec les jeunes face au cancer : un enjeu prioritaire de la feuille de route 2026 – 2030 »](#)
- [LE POINT SUR : Adolescents et jeunes adultes atteints de cancer. État des lieux des soins et des connaissances](#)
- [Rapport complet : Prise en soins et accompagnement des adolescents et jeunes adultes atteints de cancer. État des lieux des soins et des connaissances](#)

LA LUTTE CONTRE LES CANCERS : UNE MOBILISATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE INDISPENSABLE

La rareté des cancers pédiatriques, leur diversité biologique, les besoins spécifiques des jeunes patients et les enjeux d'accès à l'innovation rendent indispensable la coopération européenne et internationale, tant pour structurer la recherche que pour améliorer les soins, renforcer le partage des données et accélérer le développement de nouvelles approches diagnostiques et thérapeutiques. Dans ce contexte, l'Institut national du cancer s'inscrit dans plusieurs dynamiques complémentaires.

À l'échelle internationale, la lutte contre les cancers pédiatriques a bénéficié d'une reconnaissance politique au plus haut niveau avec la déclaration au G7 d'Évian le 16 juin dernier. Les dirigeants du G7, avec le soutien de plusieurs pays partenaires, ont adopté un appel sur la lutte contre les cancers. Dans cette déclaration figure spécifiquement l'enjeu d'accélérer le partage des données dans le domaine des cancers de l'enfant, des adolescents et des jeunes adultes.

[Accéder à la déclaration politique du G7 Évian sur la lutte contre les cancers](#)

À l'échelle européenne, l'Institut contribue aux actions issues du Plan cancer européen et de la Mission Cancer, accordant une attention spécifique aux cancers de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Pour mettre en œuvre les priorités du Plan cancer européen, plusieurs projets sont financés par la Commission européenne auxquels l'Institut participe. Par exemple, l'action conjointe JaNE-2 vise à créer sept réseaux européens d'expertise dans des domaines clés de la cancérologie, dont l'un est spécifiquement dédié aux adolescents et jeunes adultes atteints de cancer.

FOCUS SUR

Les registres des cancers de l'enfant : un suivi exhaustif des nouveaux cas de cancers pour l'ensemble du territoire

En France, les données épidémiologiques des cancers de l'enfant sont regroupées au sein du Registre national des cancers de l'enfant. Composé de deux registres distincts : le Registre national des hémopathies malignes (créé en 1990) et le Registre national des tumeurs solides de l'enfant (créé en 2000), il couvre également depuis 2011 les Outre-mer. Initialement centrée sur le recensement des cas de cancers des enfants de moins de 15 ans, la couverture des registres s'est étendue, ces deux dernières années, aux adolescents de 15 à 17 ans. Ils permettent de recueillir les données relatives au diagnostic et au traitement, de surveiller l'évolution de la survie et la survenue d'éventuels effets tardifs de la maladie et des traitements. La consolidation des différentes sources de données, qui alimentent ces registres et en assurent la qualité, nécessitent un temps de traitement pouvant aller jusqu'à plusieurs années. Prochainement, les données des registres des cancers de l'enfant viendront compléter celles des cancers des tumeurs solides et hématologiques de l'adulte au sein du [registre national des cancers](#) piloté par l'Institut national du cancer.

À noter : une étude sur l'évolution de l'incidence entre 2000 et 2020 des tumeurs cérébrales chez les enfants (0-14 ans) en France hexagonale a été publiée ce 15 septembre. Son objectif est de mieux comprendre l'évolution des cancers du système nerveux central chez l'enfant. [Accéder à la synthèse de l'étude ici.](#)

[Consultez le rapport « La lutte contre les cancers pédiatriques en France. Enjeux, actions et perspectives ». Édition 2026](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.cancer.fr – [Suivez-nous sur X](#)

CONTACTS PRESSE

Institut national du cancer

Responsable des relations media - Lydia Dauzet

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr